

DEPARTEMENT  
DU  
PAS-DE-CALAIS  
-----  
COMMUNE  
D'  
AUXI-LE-CHATEAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 04/07/2023

**Nombre de Conseillers en exercice : 23**

**Présents ou représentés : 19**

**Date de la Convocation : 29/06/2023**

**OBJET :** MISE EN LOCATION D'UN APPARTEMENT SIS 36 RUE ROGER SALENGRO AU DESSUS DE LA MEDIATHEQUE

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

**PRESENTS :**

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Michel DUVAL – Marie-José DUFOSSÉ-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Damien DUPONT – Nicolas LIBESSART – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

Odile RETOT-FABRE – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Aline GUILLUY

**ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :**

Magalie DUVAUCHELLE – Christian GAQUIERE – Valérie BOITEZ – Estelle LAUTOUR-GAQUIERE

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Nicolas LIBESSART

Monsieur rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget 2023 a été acté la réalisation de travaux en régie de rafraichissement de l'un des deux appartements vacants situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment qui accueille la Médiathèque, rue Roger Salengro. Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil la description du bien immobilier d'environ 70 m<sup>2</sup> qui est composé d'une pièce principale, d'une cuisine indépendante, de 2 chambres, d'une petite pièce pouvant servir de bureau ou débarras et d'une salle de bain.

Les travaux consistent en une isolation des murs extérieurs, le changement des radiateurs électriques et le rafraichissement des peintures devraient être terminés dans le courant de l'été.

Aussi, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déterminer le montant du loyer de ce logement à 350 € mensuels étant précisé que les charges d'électricité reviendront au locataire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (0 contre, 0 abstention, 19 pour) :

- **ARRETE** à la somme de 350 € le loyer mensuel de l'appartement appartenant à la commune et situé au-dessus de la médiathèque sise 36 rue Roger Salengro ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les baux locatifs à intervenir et à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour louer ce bien immobilier.

Fait et délibéré aux jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AUXI LE CHATEAU, le 06/07/2023



Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Henri Dejonghe".

Henri DEJONGHE